

Les évêques philippins en première ligne pour défendre les innocents à naître

Author : Vini Ganimara

Categories : [Episcopats locaux](#)

Date : 5 février 2011

Honneur aux évêques philippins!

Je lis sur le [blogue](#) de ma consœur Jeanne Smits, toujours bien informée sur la culture de mort et la culture de vie, que le parlement philippin travaille sur une loi dite de "santé reproductive". Nettement moins agressive que la loi Veil en France, parlant même de promouvoir la régulation naturelle des naissances. Mais, enfin, une loi favorisant la contraception et surtout une loi qui ouvre une brèche (et l'on sait ce que la culture de mort est capable de faire en quelques années d'une simple "brèche"!...). Instantanément, les évêques philippins ont réagi, dénonçant le texte actuel et déclarant que s'il était voté en l'état, ils appelleraient à la désobéissance civile. L'évêque de Sorsogon, Arturo Bastes, a ainsi déclaré:

« Il y aura une désobéissance civile ! Aux lois qui sont immorales, nous dirons au peuple de ne pas obéir ! [...] Nous autres évêques, nous sommes prêts à accepter la prison, avec nos prêtres, pour protester contre les choses immorales qui sont là (dans la loi). Notre enseignement sera ferme – qu'ils nous emprisonnent ! »

De son côté, Mgr Ramon Arguelles, archevêque de Lipa, renchérit :

« Nous ne disons que ce qui est juste ! Nous proclamerons cela quoi qu'il arrive. »

Tout en précisant, conformément à la doctrine catholique sur le pouvoir temporel:

« Nous ne sommes pas contre le gouvernement. Nous ne sommes pas des subversifs. »

Evidemment, une telle mobilisation fait rêver les catholiques européens et les catholiques français en particulier. Comme le note Jeanne Smits:

"La mobilisation des évêques philippins contre un tel projet est exemplaire, et même inouïe vue depuis les pays d'Europe et notamment depuis la France où non seulement on n'entend guère la Conférence des évêques « communiquer » sur le sujet de la contraception, mais où les manuels de SVT (sciences de la vie et de la terre) sont distribués dans les collèges catholiques sous contrat avec l'Etat comportent la promotion de la contraception et même de l'avortement sans que l'épiscopat dans son

ensemble ne bouge le petit doigt."